

# La crise, ce phénomène parfaitement normal

GESTION DE PATRIMOINE



Des crises, nous en avons traversé plusieurs et nous en traverserons encore, nous le savons. Pas facile pour autant de garder la tête froide quand les marchés dégringolent et que les émotions prennent le dessus... Voici cinq bonnes raisons de rester calme et de vous laisser guider par votre conseiller.



## 1. Les émotions sont mauvaises conseillères

Lorsque les marchés entrent dans une période chaotique, où la volatilité est forte, il est tout à fait normal de ressentir de l'inquiétude. On peut parfois même vouloir en sortir au plus vite pour se tourner vers des options qui paraissent plus rassurantes, comme des placements garantis.

Pourtant, le mieux est généralement... de ne rien faire! Du moins pas avant d'en avoir sérieusement discuté avec son conseiller.

En effet, des dommages importants à long terme pourraient découler d'une décision prise sous le coup de l'émotion.

De plus, vous vous priveriez de l'analyse d'un professionnel qui possède l'expérience, les connaissances, les outils et l'objectivité nécessaires à une prise de décision éclairée.

C'est précisément dans ces moments que son rôle est capital : il est là pour vous écouter, vous rassurer, vulgariser les informations qui fusent de toutes parts et vous guider vers les choix qui sont dans votre intérêt.

## 2. « Après la pluie, le beau temps »

Cet adage porteur d'optimisme s'applique plus souvent qu'autrement aux marchés boursiers. Depuis quarante ans, les investisseurs ont connu une succession d'événements tous plus impressionnants les uns que les autres et qui ont tous deux choses en commun : ils minent le moral des investisseurs, mais ne sont pas éternels.

Sans parler du fait qu'aujourd'hui, on comprend mieux les mécanismes des crises et on dispose d'outils comme les politiques monétaires pour y faire face.

Pour ne mentionner que quelques-uns de ces moments qui ont marqué les esprits : le krach de 87; la longue récession du début des années 90; le choc des devises asiatiques de 97; le fameux bogue de l'an 2000, puis l'éclatement de la bulle technologique; les attentats du 11 septembre 2001; la grande crise financière de 2008-2009, suivie quelques années plus tard de la crise des dettes souveraines en Europe périphérique; et finalement, la plus importante pandémie des 100 dernières années en 2020.

Au final, ceux qui sont demeurés investis lors des périodes houleuses se sont donné la chance de profiter des rebonds des marchés.

### 3. On ne quitte pas le navire quand iltangue

Et un simple coup d'œil au schéma ci-dessous permet de comprendre pourquoi. Regardons de plus près : de 2001 à 2023, le S&P 500 (figure 1) a dégagé un rendement annualisé de 7,79 % pour l'investisseur qui y est demeuré pleinement investi.

Toutefois, s'il avait manqué seulement les dix meilleures journées sur vingt ans, son rendement n'aurait alors atteint que 4,19 %, soit près de 50 % de moins.

Au Canada (figure 2), l'investisseur pleinement investi aurait dégagé 7,62 % de rendement annualisé pendant vingt ans contre seulement 3,79 % s'il était resté sur les lignes de côté durant les dix meilleures journées.

Conclusion : ne pas être investi lors des épisodes de rebond peut avoir un effet colossal sur le rendement à long terme d'un portefeuille.

Figure 1

**S&P 500 | Croissance du capital | 2001-2023**  
**Tel le beau temps qui suit la pluie...**

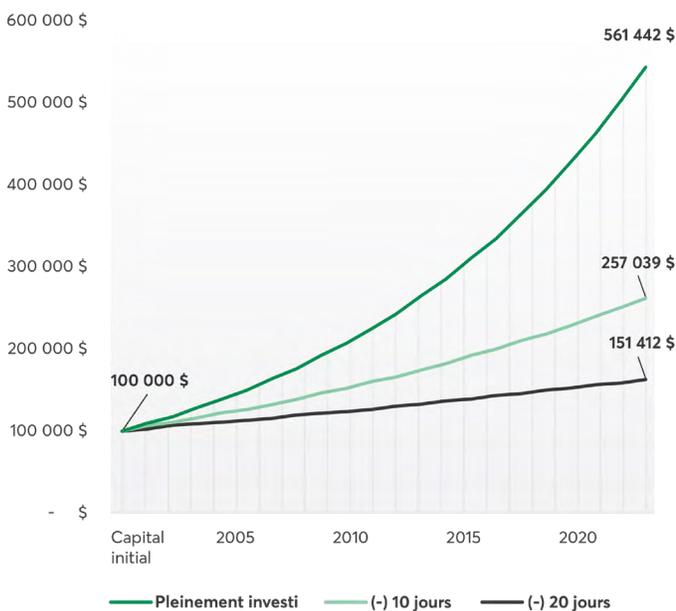
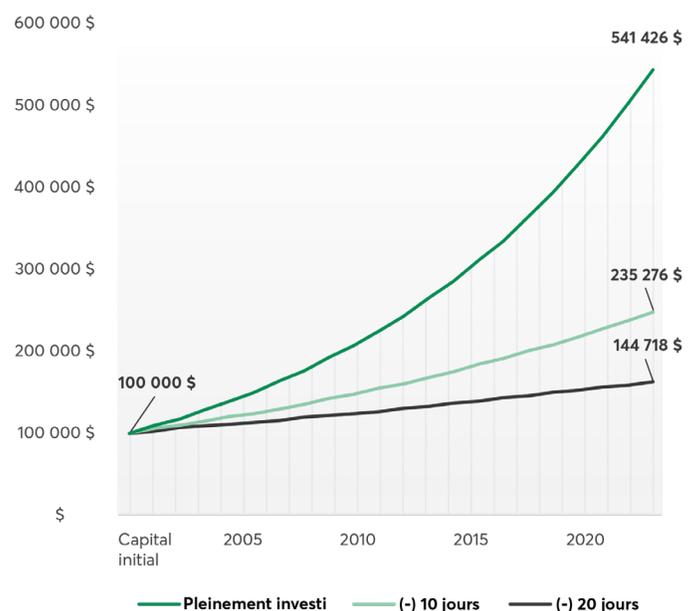


Figure 2

**TSX | Croissance du capital | 2001-2023**  
**... les meilleurs rebonds boursiers tendent à suivre lespires journées boursières.**



Source : Bloomberg, Desjardins Gestion de patrimoine  
 L'accumulation de capital est démontrée par l'application du taux moyen annuel de rendement.  
 Les rendements incluent le réinvestissement des dividendes.

#### 4. Votre portefeuille est conçu pour traverser les crises

Combien de fois avez-vous entendu parler de « l'importance d'une saine diversification » de votre portefeuille de placement? C'est en période de crise, plus particulièrement si l'on est tenté de fuir les marchés, que cette notion de base prend tout son sens et qu'il est bon de se la remémorer.

C'est bien simple : lorsqu'on cesse d'avoir un portefeuille diversifié, on renonce à participer aux marchés boursiers qui procurent des rendements supérieurs à long terme.

Si les doutes et inquiétudes vous assaillent, votre conseiller est la personne la mieux placée pour revoir avec vous le plan financier établi ensemble. Cette conversation est importante, car elle permet de mettre en perspective des événements ponctuels qui vous causent du stress.

Prenez un pas de recul et réexaminez les décisions prises il y a un an, deux ans, cinq ans ou plus. Est-ce que les fluctuations actuelles contrecarrent l'atteinte de vos objectifs? Devez-vous revenir sur certains choix?

Dans la plupart des cas, la réponse sera non et pour cause : votre plan et votre portefeuille ont été conçus pour voir loin.

#### On peut revoir son budget quand on est à la retraite ou en préretraite

Il se peut néanmoins que vous ayez besoin de revoir vos plans, notamment si vous êtes retraité ou préretraité. Ce sont généralement les projets à court terme qui sont concernés, tels qu'un voyage, un achat important, etc., parce que les liquidités disponibles ne sont plus suffisantes au moment où vous aviez prévu de les utiliser. Votre conseiller pourra alors vous aider à rééquilibrer votre budget.

Il est fortement déconseillé d'effectuer des retraits non planifiés de vos différents comptes d'investissement sans en avoir discuté avec lui, puisque cela peut avoir des conséquences sur votre diversification.

Il existe plusieurs autres options à explorer, dépendamment de votre situation : retrait du CELI, renégociation de l'hypothèque, marge de crédit, report des ponctions dans le FERR si vous en possédez un, stratégies relatives à l'assurance-vie, etc.

Votre conseiller pourrait aussi réévaluer la composition de votre portefeuille, si nécessaire. Mais là encore, l'horizon de placement joue un rôle majeur. Pour un jeune retraité, il peut être de 20 ans, voire plus. Beaucoup d'autres facteurs sont à considérer, et votre conseiller vous aidera à prendre les meilleures décisions.

Rappelez-vous : c'est lors des périodes de turbulence que la valeur du conseil professionnel et de l'accompagnement prend tout son sens!

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investisseurs (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI). Desjardins<sup>MD</sup>, Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières<sup>MC</sup> ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.